

**Soins de Santé**

Circulaire OA no 2024/238 du 1-8-2024

Applicable à partir de 1/09/2024

3910 /2208

**Tarifs; Objectifs de soins de santé transversaux – Soins somatiques dans les hôpitaux psychiatriques; 01-09-2024.**

Suite aux arrêtés royaux du 18 mai 2024 (Moniteur belge des 10 et 15 juillet 2024) modifiant :

- l'article 2, C, et 25, §1<sup>er</sup>, de l'annexe à l'arrêté royal du 14 septembre 1984 établissant la nomenclature des prestations de santé en matière d'assurance obligatoire soins de santé et indemnités,
- l'article 37bis de la loi relative à l'assurance obligatoire soins de santé et indemnités, coordonnée le 14 juillet 1994,
- l'article 7quater de l'arrêté royal du 23 mars 1982 portant fixation de l'intervention personnelle des bénéficiaires ou de l'intervention de l'assurance soins de santé dans les honoraires de certaines prestations,

vous trouverez en annexe les tarifs des prestations, applicables à partir du **1<sup>er</sup> septembre 2024**.

Mickael Daubie

Directeur général

Pièces jointes :

[Transversaal - tarieven i. Somatische zorg in psychiatrische ziekenhuizen V1-01-09-2024-circ OA.xlsx](#)

## Objectifs de soins de santé transversaux

### i. Soins somatiques dans les hôpitaux psychiatriques

prestations applicables à partir du 01-09-2024

Numéro de code					Libellé	Honoraires	Intervention Ambulant		Intervention Hospitalisé	
AMB	HOS						Bénéficiaires avec régime préférentiel	Bénéficiaires sans régime préférentiel	Bénéficiaires avec régime préférentiel	Bénéficiaires sans régime préférentiel
	401240	C	26	1,813443	Honoraires pour l'examen médical lors de l'admission, effectué chez un bénéficiaire admis à temps plein dans un service A, T, Sp-psychogériatrique ou un lit "traitement intensif" (IB) d'un hôpital psychiatrique	47,15			47,15	47,15
	401262	C	26	1,813443	Honoraires pour le suivi des problèmes somatiques chez un bénéficiaire admis à temps plein dans un service A, T, Sp-psychogériatrique ou un lit "traitement intensif" (IB) d'un hôpital psychiatrique	47,15			47,15	47,15